



+33 1 45 61 81 10

gtrouiller@august-debouzy.com

## BIOGRAPHIE AVOCAT

Au sein de notre équipe Public - Réglementaire - Environnement, Gaël Trouiller assiste, en conseil comme au contentieux, des clients français et étrangers dans tous les domaines du droit public.

Il intervient principalement en droit public des affaires, droit des activités régulées, droit européen et droit de l'environnement.

Gaël a rejoint August Debouzy en 2022, année de son inscription au barreau de Paris, après deux stages au sein de notre cabinet. Il a également réalisé plusieurs autres stages en cabinet d'avocats et un auprès de la direction juridique de Vinci Concessions.

Gaël est diplômé du master Droit public de l'économie de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

## EXPERTISES

Résolution des litiges  
Droit public et commande publique  
Droit de l'environnement  
Droit européen  
Immobilier et Construction

## FOCUS

Immobilier - Construction  
Infrastructures  
Aéronautique & Défense  
Sciences de la vie & Santé  
Energie

## FORMATION

Master 2 Droit public de l'économie, Université Paris II Panthéon-Assas, 2020  
DU Certificat de l'Ecole de droit d'Assas, Université Paris II Panthéon-Assas, 2019

## ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2022

## LANGUES

Français | Anglais

## PUBLICATIONS

La sanction du favoritisme par le juge administratif du contrat, Gazette de l'IDPA, n°45, juin 2021, p. 21 (disponible sur LexisNexis).

Les exclusions automatiques de la commande publique à l'épreuve du contrôle de constitutionnalité, Gazette de l'IDPA, n°47, décembre 2021, p. 26 (disponible sur LexisNexis).

## **PUBLICATIONS**

- « August Debouzy conseille TotalEnergies dans le cadre de l'acquisition de trois startups dans le secteur de l'électricité », Virginie Devos, Vincent Brenot, Julien Wagmann, Coralie Foucault, François Richard, Alexandra Berg-Moussa, Boris Léone-Robin, Charlotte Chen, Guillaume Aubatier, Gaël Trouiller, Pierre Pérot, Inès Bouzayen □ 14/12/23